

## **La dette, un tsunami permanent ? Vos dons serviront-ils à rembourser ?**

Depuis le séisme du 26 décembre 2004, les chiffres ne cessent d'augmenter : nombre de victimes, coût des dégâts constatés, aide internationale...

Les grands créanciers, ne pouvant décemment exiger des remboursements immédiats de pays si durement dévastés, ont proposé un moratoire sur la dette, un différé de paiement.

Les pays touchés remboursent annuellement 6 fois plus que l'aide qu'on leur promet, alors qu'ils ont remboursé 11 fois le montant de leur dette de 1980, et qu'ils le doivent encore 5 fois.

Si le mécanisme de la dette se perpétue, l'aide internationale ira rembourser la dette.



Après les annonces de moratoire sur la dette des pays ravagés par le tsunami, le CADTM Ile de France vous invite à une soirée-débat pour mettre en perspective les événements récents avec l'exigence d'annulation de la dette.

**Venez en discuter avec nous  
le lundi 7 février 2005 à 19h 30  
à Jussieu (Paris VII), amphi 34 A**